



Technicien·ne SIG référent·e foncier

Catégorie B

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction Aménagement Urbanisme et Habitat (DAUH)

Effectif : 150 agents

Leur raison d'être : Pour Rennes Métropole : réguler le foncier de manière coordonnée et planifier l'offre de logements et d'activités (neuf ou rénovation). Pour la Ville de Rennes : développer et partager le projet urbain dans la concertation, réussir les opérations ANRU, loger les différents publics en assurant la qualité des usages pour tou.te.s. De façon générale : travailler en transversalité pour englober l'ensemble de la chaîne de l'aménagement et faire le lien avec les autres politiques, renforcer la qualité de notre maîtrise d'ouvrage, être à la pointe de la transformation écologique du territoire.

Le sens de ce poste :

Sous la responsable d'unité, l'agent élabore et gère des données, des productions graphiques, cartographiques, des outils et des dossiers techniques fonciers. Il participe à la conception de données et d'outils de la collectivité et est en appui d'une équipe de dessinateurs géomètres topographes, pour les services de la direction. Il travaille en collaboration avec le pôle ressources dont le SDTIG, les partenaires, le Service Maîtrise Foncière dans le cadre de conception et de suivi de dossiers techniques (DMPC, alignements, acquisitions/cessions, bilans de ZAC...). L'unité conçoit, gère, analyse des données SIG, CAO/DAO, des documents graphiques et cartographiques et des analyses statistiques pour des études et dossiers techniques en urbanisme réglementaire, des documents cadres, des dossiers fonciers des services de la direction. Elle participe et pilote la conception de projets numériques métiers et d'aide à la décision (Urb@map, CU/NRU automatisés, tableaux de bord...).

Environnement et conditions de travail :

Horaires : semaine de 37h30

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : Ordinateur portable, imprimantes partagées...

Missions de suppléance : non

Service :

Service Planification, Études Urbaines (SPEU)

L'équipe : Pilote et réalise des documents d'urbanisme réglementaires (PLUi, RLPi...), des études transversales. Ces activités nécessitent la conduite d'études en régie ou externalisées, la formalisation de documents écrits et graphiques, la conduite de procédures réglementaires avec des partenaires. L'organisation des équipes est territorialisée, couplée à une approche thématique transversale affectée à chaque agent. Elle est constituée d'une équipe administrative, d'urbanistes référents, d'une mission urbanisme réglementaire, d'une mission planification territoriale et d'une unité cartographie urbanisme et foncier (UCUF)

Effectif Service : 30 agents

Télétravail : Oui

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Technicien territorial

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération :

Vos 3 principales missions :

1-Conception, gestion et suivi de données SIG (40%)

- Conception, gestion, suivi de données foncières de l'Unité (SIG). Données d'études, opérationnelles, et réglementaires :
 - Conception et gestion des données foncières avec les négociateurs fonciers : DUP, ZAD, DP, PGA (outils fonciers). Gestion/suivi des demandes d'alignements individuels, acquisitions/cessions foncières, campagnes de ravalement...
 - Contrôle/suivi de données pour leur intégration dans des documents d'urbanisme (ex.: PLUi) et des études foncières.
 - Maîtrise de la consultation et extraction de données (géo-traitements, rapports d'analyses statistiques)
 - Analyse de données et de dossiers d'archives pour la production d'études (données DGFIP, actes notariés...)
 - Accompagnement des dessinateurs (saisie, création de données, atlas, recherches documentaires/archives)
- Gestion et suivi de données et dossiers de type tableau de bord (DPu, ZAD, Atlas foncier) pour le service maîtrise foncière et les études d'adaptations réglementaires du PLUi.
- Classement et sécurisation des données, des documents graphiques et des dossiers fonciers.
- Accompagnement des dessinateurs (saisie de projets, Covadis, DMPC, extraction et analyses de données)

2-Conception, gestion et suivi de dossiers techniques fonciers (40%)

- Réalisation de dossiers fonciers (DMPC, bornages, arrêtés individuels d'alignements, échanges...) avec une équipe de 2 dessinateurs topographes. Suivi des demandes de géomètres experts de délimitation du domaine public/privé de la ville de Rennes (participation aux bornages, travail avec les géomètres du SDTIG).
- Formalisation, gestion de plans et documents réglementaires (arrêtés, PGA, plans de recollements...) avec les dessinateurs. Conception de documents techniques (prescriptions foncières et urbanistiques). Rédaction de procédures de gestion de données, de cahiers des charges (développement de besoins).
- Élaboration de documents de synthèse d'analyses historiques de propriétés. Mise en place progressive de suivis numériques (ex. sur Le Colombier v.3D/BIM).

3- Outils métiers et gestion des archives (20%)

- Contribution au développement et à la gestion de données et d'outils métiers (Next'ADS, Portail de Données SIG de Rennes Métropole...). Contribution à l'amélioration d'outils de production (Covadis...).
- Accompagnement des utilisateurs sur les outils métiers.
- Gestion et sécurisation des archives papier et numériques des dossiers fonciers (acquisitions/acquisitions foncières), partagés avec le SMF.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens du travail en équipe, écoute, autonomie, réactivité, sens de l'organisation
- Sens du service public et de l'intérêt général

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Maîtrise des logiciels ArcGis, QGis, Covadis, Autocad
- Conception, élaboration, gestion de données SIG, cartographie, sémiologie graphique. Traitements et analyses de données
- Rigueur, capacité d'analyse
- Formation de géomètre/topographe ou compétences techniques équivalentes
- Agrément DGFIP (ou à envisager)

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance de l'environnement territorial, organisation de la collectivité
- Gestion, maîtrise de bases de données SIG (DP, DUP, ZAD...)
- Dossiers techniques réglementaires (PLUi, marges de reculs, emplacements réservés...), études urbaines, stratégie ZAN...,

